



Le 15 février 2021

Jean-Louis Vaxelaire élu président du SNROC

Vendredi 29 janvier 2021, le Syndicat National des Roches Ornamentales et de Construction (SNROC), réuni en Assemblée Générale Extraordinaire, a élu Jean-Louis Vaxelaire à la présidence du syndicat. Il succède à Sylvain Laval, pour les 3 ans à venir.

Jean-Louis Vaxelaire est président de la société Graniterie Petitjean, dans les Vosges, depuis 23 ans. Il est aussi engagé auprès du SNROC et du Centre Technique des Matériaux Naturels de Construction (dont il était également tout récemment le vice-président et ce depuis 2013).

Il succède à **Sylvain Laval** à qui il rend un hommage appuyé : « *Il a conduit l'action de notre syndicat pendant de très nombreuses années, entraînant bien souvent à la seule force de son courage contre vents et marées l'ensemble de notre profession au profit de notre intérêt général.* » Sylvain Laval continuera à participer aux décisions stratégiques du SNROC puisqu'il en est maintenant Président d'Honneur.

Un syndicat réorganisé

Le SNROC réorganise sa gouvernance, et nomme 3 vice-présidents représentant les principaux métiers et marchés de la filière Pierres Naturelles, stratégiques pour l'avenir :

- Vice-Président Construction massive : Emeric de Kervenoaël (Carrières de Noyant en Picardie)
- Vice-Président Revêtement mince et décoration : Bertand Iribarren (Carrières Luget en Charente)
- Vice-Président Aménagement urbain et funéraire : Philippe Robert (Générale du Granit en Ille-et-Villaine)

Les rejoignent également Céline Molin, de la société SETP à Comblanchien (Côte-d'Or), en tant que trésorière, et Paul Mariotta, des Carrières de Provence, en tant que secrétaire.

Sont ainsi réunies dans les instances du syndicat les principales régions pourvoyeuses de pierres naturelles, granits et calcaires, en France, à savoir Grand Est, Bretagne, Hauts-de-France, Nouvelle Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté, Provence et Occitanie.

Les grandes orientations de ce mandat

La feuille de route que souhaite mettre en place Jean-Louis Vaxelaire pour 2021-2022, et qui devra être confirmée par le bureau, s'articule autour de cinq actions principales :

- Renforcer la communication autour de la pierre naturelle, des métiers de la filière, des réalisations contemporaines sur les différents marchés (notamment dans le domaine de la commande publique), ainsi que la mise en avant des entreprises adhérentes du Syndicat.
- Positionner dans le cadre de la RE 2020 la pierre naturelle en tant que matériau de construction géo-sourcé et bas carbone contribuant à réduire rapidement et durablement l'empreinte carbone du bâtiment.
- Consolider les liens avec la Fédération de l'UNICEM, dont fait partie le SNROC, tout en gardant son indépendance d'actions. En effet, la voix du SNROC, exprimant les spécificités de la filière, s'est



**PIERRE
NATURELLE**

SNROC est membre de l'UNICEM

SNROC, 16 boulevard Jean Jaures, 92110 CLICHY- Téléphone : 01 44 01 47 01 - contact@snroc.fr

www.snroc.fr



Syndicat National des Industries de Roches Ornamentales et de Construction

faite entendre au sein de l'UNICEM lors d'importantes négociations récentes portant par exemple sur la tarification du Gazole Non Routier (GNR) pour les engins de carrière, les normes concernant les taux de poussières dans les ateliers de transformation, etc.

- Le SNROC souhaite également accroître sa présence en régions, auprès des entreprises, pour défendre et promouvoir leurs activités, et auprès des prescripteurs et des maîtres d'ouvrage, qui sont de plus en plus en demande de matériaux et savoir-faire locaux, de faible empreinte carbone, comme la pierre naturelle.
- 2021 s'achèvera par le salon ROCALIA à Lyon, dont le SNROC est partenaire, le rendez-vous bisannuel de l'ensemble de la filière et par la remise des prix du Concours « Pierre Naturelle et Architecture », en espérant vivement qu'il puisse se tenir, signe que la COVID ne sera plus qu'un souvenir.

A propos du SNROC

Le SNROC est le syndicat qui fédère et défend les intérêts collectifs des entreprises d'extraction, de transformation et de mise en œuvre des pierres naturelles en France. La filière pierres naturelles regroupe 700 entreprises qui emploient 4 000 salariés au cœur des territoires et avec des savoirs faire inégalés. Les pierres naturelles sont utilisées pour la construction, la décoration, la voirie et aussi l'art funéraire. Les pierres naturelles françaises sont nécessaires à la restauration et à la mise en valeur du patrimoine historique bâti et participent de ce fait directement à l'économie de la culture et du tourisme. D'ailleurs de plus en plus d'entre elles sont protégées par des Indications géographiques.

Le SNROC est membre de la fédération UNICEM (union nationale des industries de carrières et matériaux).

Gilles Martinet est le Secrétaire Général du SNROC.

Plus d'infos : www.snroc.fr / www.unicem.fr

Contact presse : Françoise Naudet - 06 82 83 49 69
contact@snroc.fr



PIERRE
NATURELLE

SNROC est membre de l'UNICEM

SNROC, 16 boulevard Jean Jaures, 92110 CLICHY- Téléphone : 01 44 01 47 01 - contact@snroc.fr

www.snroc.fr